

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

16 JUILLET 2026

N° 2026-05-02

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du six juillet deux mille vingt-six, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 26
Présents (mini 11 dont 6 en
salle) : 20

Nombre de voix

En exercice : 37
Présentes : 25
Exprimées par pouvoirs : 11
Total (mini 19) : 36

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 4 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix chacun)**

Pierre COMBES

**17 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Fabienne BARBANSON, Françoise BELLANGER, Francis BOMPARD,
Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Bruno EYSSERIC, Rosy
FERRIGNO, Gérard HANUS, Amélie LEBRE, Didier LEROY, Agnès PAGIS, Nicole PELOUX, Kevin
QUEYREL, Yannis ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Jacqueline BOUYAC à Agnès ROSSI, Éric PHELIPPEAU à Claude AURIAS, Patricia PICARD à Nicole
PELOUX, Pascale ROCHAS à Pierre COMBES, Gérard TENOUX à Gilles CREMILLIEUX,

Déléguée excusée : Béatrice BOSSENEC

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

Objet : Election de membres de la commission « Personnel-finances »

Rapport :

La Présidente rappelle que la commission « Personnel – finances » travaille à l'élaboration du budget primitif, étudie les affaires relatives aux élus et aux personnels du Syndicat mixte ainsi que les partenariats transversaux avec incidences financières. Elle réfléchit également aux questions relatives à la mutualisation, à la prospective financière ainsi qu'à la diversification des ressources.

Elle est composée d'un.e Président.e et de sept autres membres élus parmi les membres du Bureau. Ils sont élus au scrutin uninominal à deux tours, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second.

Le/la Président.e de la commission est élu.e par les membres du bureau sur proposition de la Présidente du Syndicat mixte.

■ Se présentent :

Nom	Prénom
AURIAS	Claude
BARBANSON	Fabienne
CREMILLIEUX	Gilles
HANUS	Gérard
PELOUX	Nicole
PHELIPPEAU	Éric
ROSSI	Agnès
ROUX	Frédéric

Résultat du premier tour de scrutin :

Après dépouillement, l'élection à bulletin secret donne le résultat suivant :

- Nombre de voix présentes ou représentées : 36
- Bulletins nuls (article L.66 du Code électoral) : 0
- Bulletins blancs (article L.65 du Code électoral) : 1
- Abstention (ne prend pas part au vote) : 0
- Suffrages exprimés : 35
- Majorité absolue : 18

Suffrages obtenus :

- Liste présentée : 35 voix

La liste présentée est élue au premier tour, à l'unanimité des suffrages exprimés :



Vu le résultat du scrutin, le Bureau syndical

■ **Décide** de proclamer :

Nom	Prénom
Président(e) de la commission	
PELOUX	Nicole
Membres de la commission	
AURIAS	Claude
BARBANSON	Fabienne
CREMILLIEUX	Gilles
HANUS	Gérard
PHELIPPEAU	Éric
ROSSI	Agnès
ROUX	Frédéric

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

